

# Secteur d'information sur les sols (SIS)

## Décharge de Fauville-en-Caux

### Description de l'établissement

---

Nom : Décharge de Fauville-en-Caux  
Adresse(s) : Val Cayeux  
Commune(s) : FAUVILLE EN CAUX (76258)  
Activités : Non renseignée  
Description : Non renseignée

### Conclusions de l'administration sur l'état des sols

---

Date de dernière mise à jour des informations : 08/07/2025

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant : SSP5075930101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Commune(s) : FAUVILLE EN CAUX (76258)

Description<sup>1</sup> : Le classement en secteur d'information sur les sols est réalisé en application de l'article R. 125-43 du Code de l'environnement.  
Dans ce contexte, des investigations seront à réaliser pour permettre de conclure quant à la compatibilité entre l'état du site et les usages projetés.

#### POUR RAPPEL :

L'article L. 125-7 du code de l'environnement prévoit que lorsqu'un terrain situé en secteur d'information sur les sols fait l'objet d'un contrat de vente ou de location, le vendeur ou le bailleur du terrain est tenu d'en informer par écrit l'acquéreur ou le locataire. Il communique les informations rendues publiques par l'État. L'acte de vente ou de location atteste de l'accomplissement de cette formalité.

En application des articles L. 556-2 et R. 556-2 du code de l'environnement et R. 43116 et R. 442-8-1 du code de l'urbanisme, sur un terrain répertorié en secteur d'information sur les sols, le maître d'ouvrage fournit dans le dossier de demande de permis de construire ou d'aménager une attestation garantissant la réalisation d'une étude de sols et de sa prise en compte dans la conception du projet de construction ou de lotissement. La présence de cette attestation (ATTES-ALUR) dans le dossier de demande de permis de construire ou d'aménager est vérifiée par le service urbanisme de la collectivité compétente.

Cette étude de sols comprend un diagnostic et un plan de gestion en découlant. Le plan de gestion définit les mesures de gestion permettant d'assurer la compatibilité entre l'état du site et l'usage futur souhaité au regard de l'efficacité des techniques de réhabilitation ainsi que du bilan des coûts et des avantages de la réhabilitation au regard des usages

considérés.

Documents associés<sup>2</sup> : Non renseigné

## Synthèse de l'action de l'administration

---

Date de dernière mise à jour des informations : 08/07/2025

Enjeux et environnement : L'ancienne décharge municipale du Val Cayeux est située au droit d'une ancienne carrière d'argile, en contexte essentiellement agricole.

Commune(s) : Elle a été exploitée sur une parcelle d'une contenance approximative de 8700 m<sup>2</sup>, mais certaines archives évoquent une superficie de 15000 m<sup>2</sup>. Les terrains voisins sont à usage de culture ou pastoral. La station d'épuration communale se trouve à 300 mètres au sud-est, une coopérative agricole est exploitée à 300 mètres au sud et une ferme se situe à 350 mètres au sud-ouest. Les premières résidences du bourg de Terres-de-Caux se situent à 500 mètres à l'est.

Une visite du site, réalisée en 2002, met en évidence les enjeux suivants :

- aucune zone de protection (ZNIEFF, Natura 2000...) n'a été recensée;
- le milieu local n'est pas particulièrement sensible aux incendies;
- aucune sensibilité particulière aux eaux de surface;
- la parcelle n'est pas située dans un périmètre de protection de captage AEP mais se trouve dans une zone de ressource potentielle AEP;
- la nature du substratum géologique est : calcaire avec recouvrement.

### FAUVILLE EN CAUX (76258)

Description<sup>3</sup> : Les informations suivantes sont issues d'un document fourni à l'inspection des installations classées par la communauté de communes. Le document en question est extrait d'un document plus complet ("Elaboration d'un schéma départemental de réhabilitation des décharges brutes d'ordures ménagères"), rédigé à la demande du Conseil Général de la Seine-Maritime. En particulier, l'inspection des installations classées n'a pas eu accès aux sources utilisées ni à la méthodologie d'inventaire et ces informations doivent être prises avec précaution.

L'étude précitée décrit une ancienne décharge d'une superficie de 1,5 ha et d'une épaisseur moyenne de 12 mètres (10 mètres au minimum et 14 mètres au maximum). La décharge étant aménagée par remplissage d'une ancienne carrière constituant un décaissement de 12 mètres, on peut donc observer localement un exhaussement de 2 mètres.

Le massif de déchets est majoritairement constitué d'ordures ménagères et d'encombrants ménagers, ainsi que de manière plus marginale de déchets verts et d'inertes (gravats et déblais de chantiers). Ce constat est cohérent avec les observations faites dans d'autres décharges municipales.

A sa fermeture, la décharge a été partiellement recouverte de matériaux argileux. A la demande des autorités, cette précaution partielle a été complétée en 2007 des mesures suivantes :

- nivellement du massif de déchets et couverture par une couche de terre végétale d'une épaisseur de 20 à 30 cm.
- profilage de la couverture en forme de dôme et intégration paysagère compatible avec le milieu agricole.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

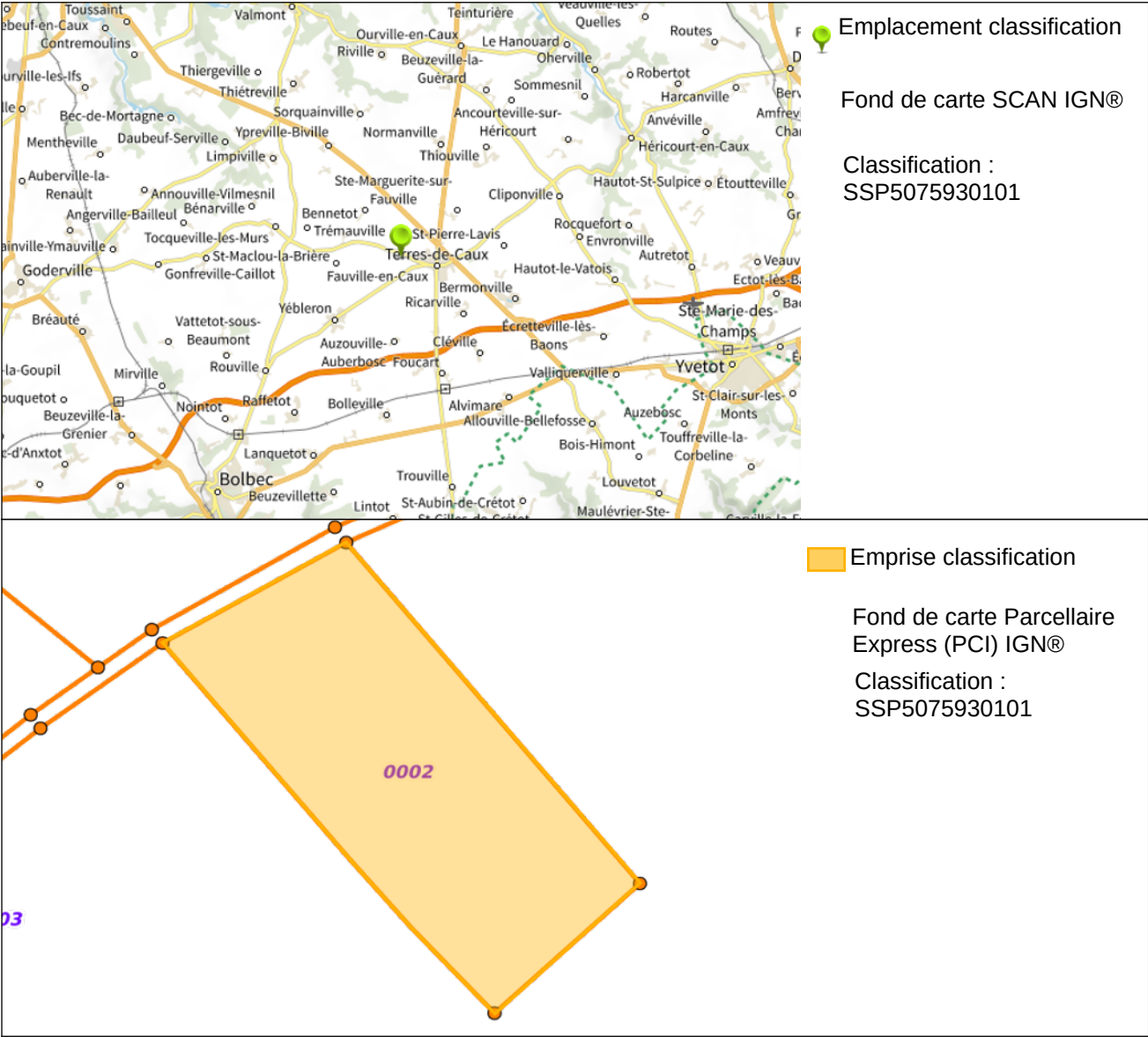
Documents associés : Non renseigné

Géolocalisation

Parcelles concernées par le Secteur d'information sur les sols (SIS)

| Commune        | Feuille | Section | Numéro | Code dép. |
|----------------|---------|---------|--------|-----------|
| TERRES-DE-CAUX |         | ZD      | 2      |           |

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde  
RGF93 / Lambert-93  
(EPSG:2154) : Long. : 524656.4395850085, Lat. : 6953200.060949198

Superficie estimée : 8697 m²

- 1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement ([www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr))
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
- 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.